

Mer de La Manche

Tracy-sur-Mer

Arromanches-les-Bains

Saint-Côme-de-Fresné

Asnelles

PRÉFET DU CALVADOS
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES LITTORAUX BESSIN

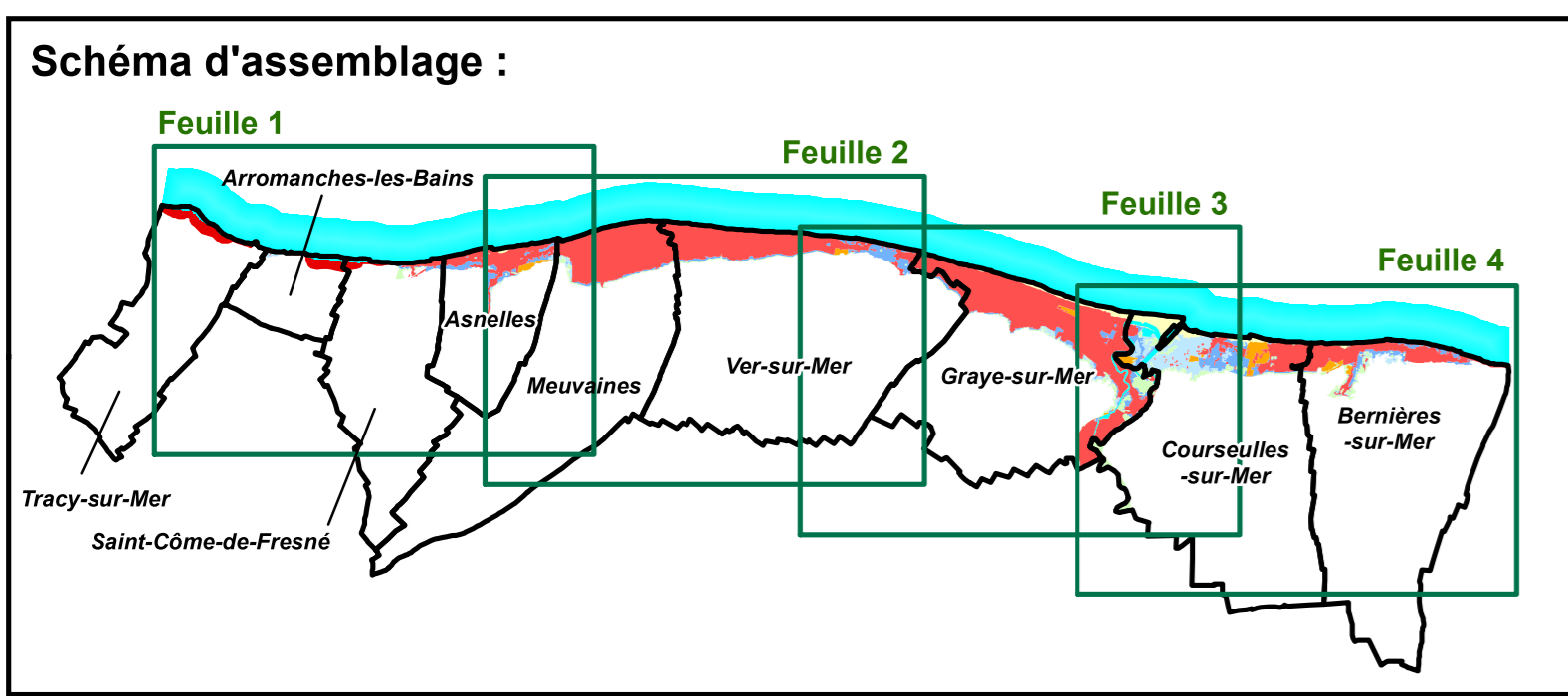
PLAN DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE


Feuille 1 (Tracy-sur-Mer, Arromanches-les-Bains, St-Côme-de-Fresné, Asnelles)

Légende :

	Zone rouge Re (indiquée sur la carte)		Bande de précaution (scénario de référence)
	Zone rouge Rs		Bande de précaution (à échéance 100 ans)
	Zone bleue B1		Chocs mécaniques
	Zone bleue B2		Chocs mécaniques (à échéance 100 ans)
	Zone orange O		
	Zone jaune J		
	Zone verte V		
	Zone blanche : non réglementée au titre du PPRL		
	Surface en eau		
	Limites communales		

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral d'approbation du 10 août 2021





Mer de La Manche

Asnelles

Meuvaines

Ver-sur-Mer

PRÉFET
DU CALVADOS
Direction
Départementale
des Territoires
et de la Mer
du Calvados

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES LITTORAUX BESSIN

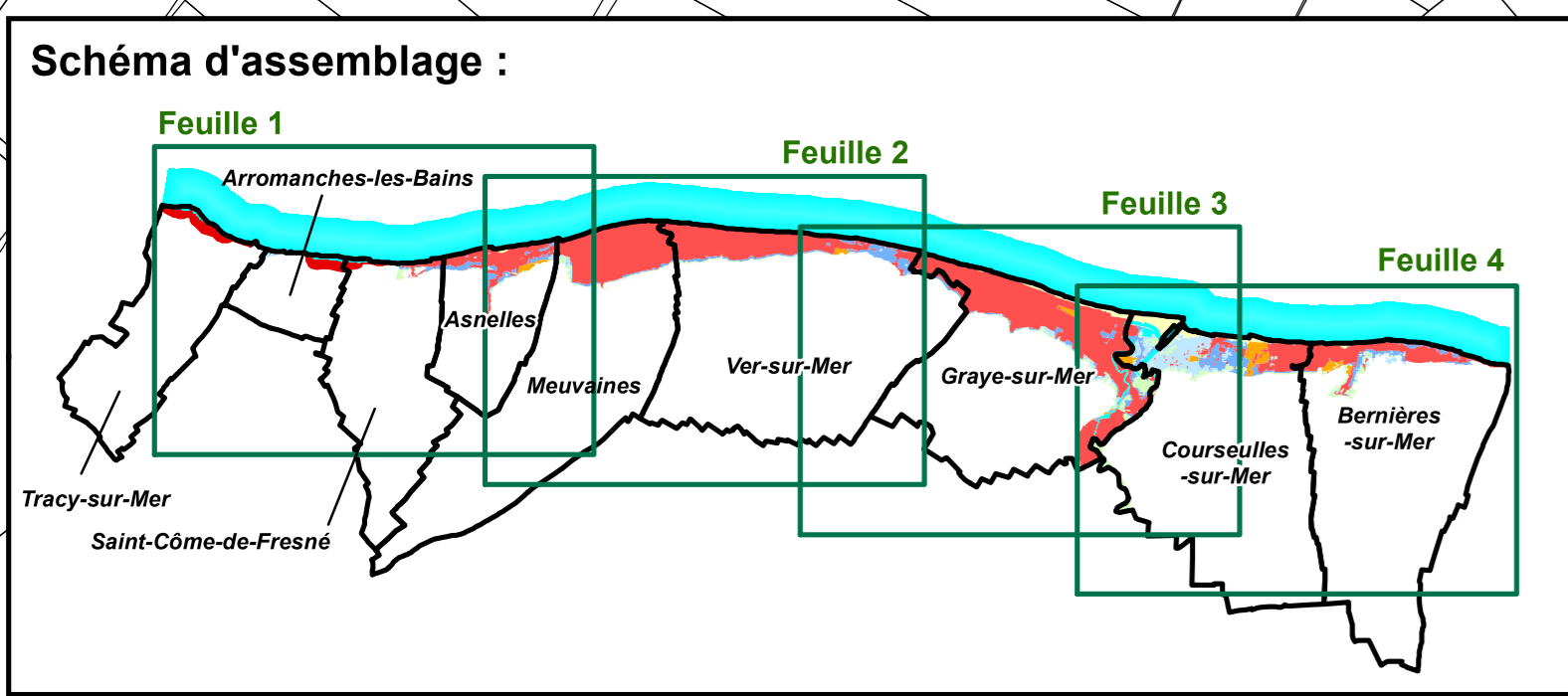
PLAN DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE


Feuille 2 (Asnelles, Meuvaines, Ver-sur-Mer)

Légende :

- Zone rouge Re (indiquée sur la carte)
- Zone rouge Rs
- Zone bleue B1
- Zone bleue B2
- Zone orange O
- Zone jaune J
- Zone verte V
- Zone blanche : non réglementée au titre du PPRL
- Surface en eau
- Limites communales
- Bande de précaution (scénario de référence)
- Bande de précaution (à échéance 100 ans)
- Chocs mécaniques
- Chocs mécaniques (à échéance 100 ans)

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral d'approbation du 10 août 2021





Mer de La Manche

Ver-sur-Mer

Graye-sur-Mer

PRÉFET DU CALVADOS
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES LITTORAUX BESSIN

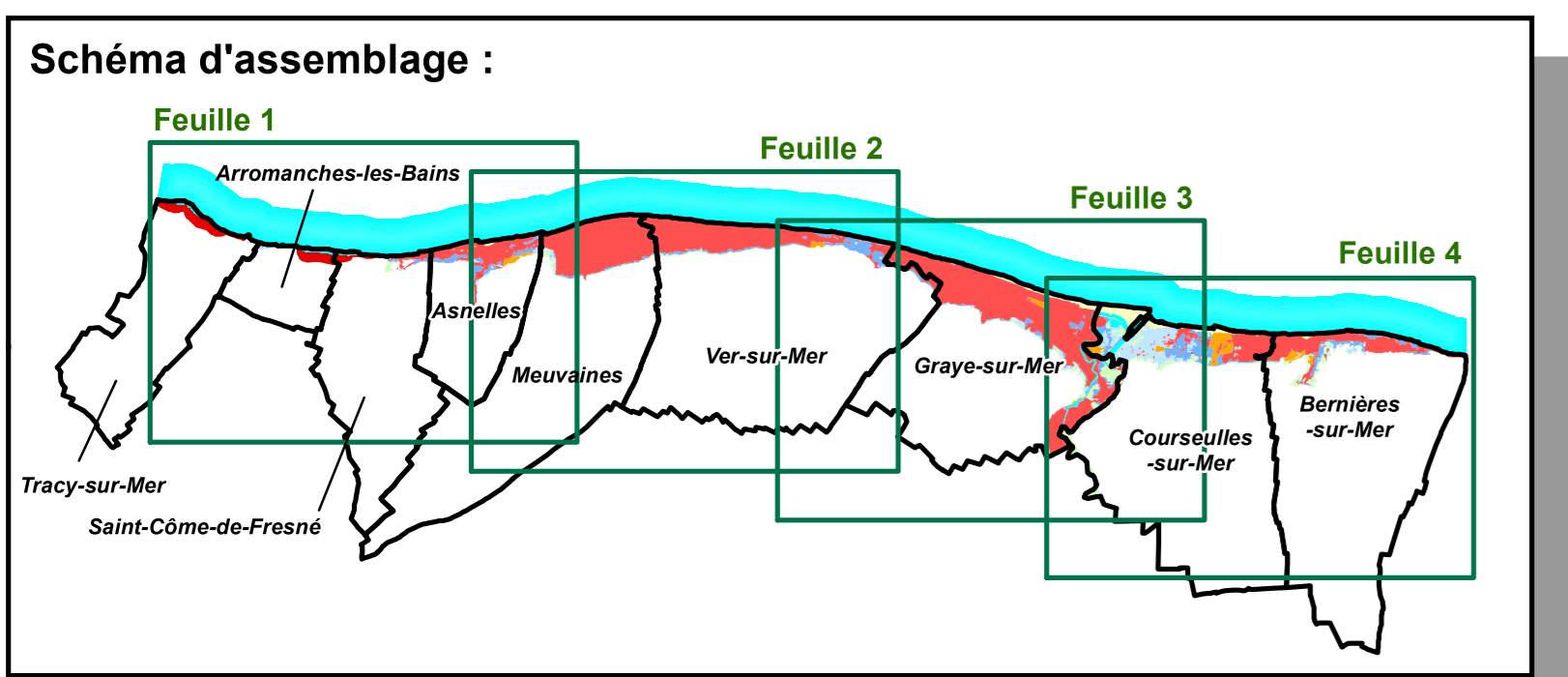
PLAN DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

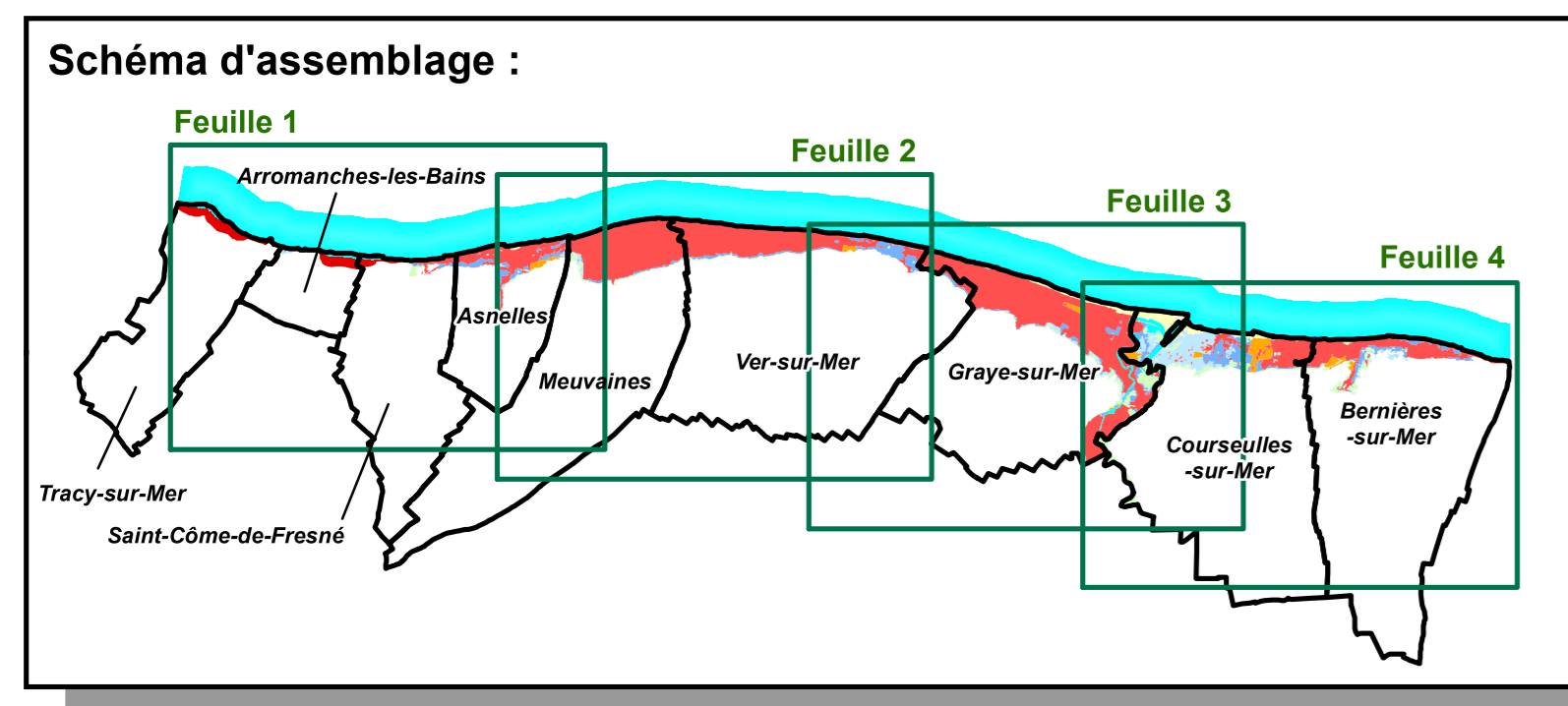

Feuille 3 (Ver-sur-Mer, Graye-sur-Mer, Courseulles-sur-Mer)

Légende :

	Zone rouge Re (indiquée sur la carte)		Bande de précaution (scénario de référence)
	Zone rouge Rs		Bande de précaution (à échéance 100 ans)
	Zone bleue B1		Chocs mécaniques
	Zone bleue B2		Chocs mécaniques (à échéance 100 ans)
	Zone orange O		
	Zone jaune J		
	Zone verte V		
	Zone blanche : non réglementée au titre du PPRL		
	Surface en eau		
	Limites communales		

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral d'approbation du 10 août 2021





PRÉFET DU CALVADOS
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES LITTORAUX BESSIN

PLAN DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

Feuille 4 (Graye-sur-Mer, Courseulles-sur-Mer, Bernières-sur-Mer)

Légende :

Zone rouge Re (indiquée sur la carte)	Bande de précaution (scénario de référence)
Zone rouge Rs	Bande de précaution (à échéance 100 ans)
Zone bleue B1	Chocs mécaniques
Zone bleue B2	Chocs mécaniques (à échéance 100 ans)
Zone orange O	
Zone jaune J	
Zone verte V	
Zone blanche : non réglementée au titre du PPRL	
Surface en eau	
Limites communales	

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral d'approbation du 10 août 2021

0 200 400 mètres

© Cadastre PCI 2016

Réalisation et édition : Alp'Géorisques - Avril 2021